

---

## Des acteurs et des pratiques en toxicomanie : les enjeux de la participation à un stage de réinsertion socioprofessionnelle

---

Marie-Denyse Boivin

Aline Leblanc

Jacques Tondreau

*Université Laval*

---

### RÉSUMÉ

Cette étude analyse les facteurs qui déterminent le niveau de persévérance de personnes toxicomanes participant à un stage de réinsertion socioprofessionnelle. On a suivi trente-neuf personnes lors de quatre entretiens séparés afin de déterminer leur persévérance. Deux constats d'ensemble peuvent être dégagés de l'analyse (a) la plupart des participants n'ayant pas persévéré présentent plusieurs facteurs de fragilisation, notamment au regard de leur capacité d'abstinence et de leur profil judiciaire, alors que les persévérants présentent un profil moins complexe, et (b) les participants ayant persévéré sont ceux qui ont pu établir une relation aidant-aidé significative. Toutefois, les non-persévérants ont tout de même profité de leur participation au stage de réinsertion, notamment en ce qui concerne leur capacité d'abstinence.

### ABSTRACT

This study analyzes the factors that influence the perseverance of substance abusers in a vocational rehabilitation training program. Thirty-nine people were interviewed on four different occasions in order to determine their perseverance. Two general observations can be made: (a) most of the participants who did not persevere present several factors of fragility, especially in regard to their capacity for abstinence and their judicial profile, whereas those who persisted present a less complex profile, and (b) the participants who persevered are those who were able to establish a significant trainer-trainee relationship. However, those who did not persevere still gained from their stay in the rehabilitation program, especially concerning their capacity for abstinence.

Plusieurs auteurs soulignent qu'un programme de réinsertion doit fournir aux toxicomanes les habiletés requises (discipline, ponctualité, rendement, coopération avec les pairs, réapprentissage cognitifs) pour affronter le marché du travail (Goldman, 1983; Roessler et Schriener, 1991; Waldow, Bönner, Klink et Suess, 1987) ainsi que le sentiment d'efficacité personnelle et d'estime de soi favorable à une réinsertion socioprofessionnelle réussie (Bandura, 1977; Vinokur, Van Ryn, Gramlich et Price, 1991). En somme, comme le mentionnent Super et Sverko (1995) et Morin (1993), le travail favorise la réalisation et l'affirmation de l'identité personnelle et sociale; il devrait par conséquent en être de même pour un milieu de stage qui veut offrir les meilleures conditions de réinsertion socioprofessionnelle.

Peu de recherches ont tenté d'évaluer l'efficacité des programmes de réinsertion sociale destinés aux toxicomanes. Deux raisons rendent compte de cette

situation. La première raison tient au fait que la réinsertion sociale des personnes toxicomanes est une préoccupation récente dans le champ de la toxicomanie (Boivin et Tondreau, 2000). La seconde raison est liée au type de programmes évalués qui sont le plus souvent des programmes centrés fortement sur l'employabilité des personnes toxicomanes, comme l'indique la recension des études effectuée par Platt (1995). Or, trop souvent ces études considèrent l'objectif ultime, soit l'obtention d'un travail, comme seul critère de réussite d'un stage en réinsertion. L'acquisition de compétences sur les plans personnel et social et la persistance de ces acquis en fonction de la persévérance sont rarement étudiées en dehors de cet indicateur. Ces facteurs ont pourtant été signalés en réadaptation des toxicomanes comme jouant un rôle prépondérant dans la réussite d'un stage (Bergeron, Landry, Brochu et Cournoyer, 1997; Crits-Christoph et Siqueland, 1996), mettant en évidence l'importance de déterminer les facteurs qui sont responsables de ce phénomène. La persévérance dans de tels programmes constitue donc un problème important sur lequel il faut s'interroger. Elle sert d'étalon à l'évaluation du programme de réinsertion sociale à l'étude.

Nous souhaitons aborder l'analyse et l'évaluation du programme en tenant compte des interactions entre la personne et son environnement, à savoir dans une perspective égo-écologique. Suivant cette optique, les facteurs environnementaux et personnels sont interdépendants et interagissent mutuellement (Schottenfeld, Pascale et Sokolowski, 1992). Les résultats des études dans le domaine de la réinsertion des toxicomanes en font toutefois peu écho puisque les déterminants personnels, tant psychologiques, sociaux que de consommation, sont rarement situés dans l'articulation de ces deux réalités. Pourtant, cette perspective connaît depuis déjà quelques années des développements intéressants sur les plans théoriques et appliqués à travers de nombreux écrits (Cardu, 1998; Costalat-Founeau et Martinez, 1998; Louis-Guérin et Zavalloni, 1987; Zavalloni et Louis-Guérin, 1984, 1988).

Dans ce cadre d'analyse, il s'avère pertinent de mettre en lumière les épisodes biographiques importants dans l'expérience de la personne, ses intérêts, ses valeurs et ses aspirations et le langage des sentiments (Zavalloni et Louis-Guérin, 1988). Dans ces conditions, les facteurs personnels et environnementaux sont à prendre en considération.

Tel que le stipule Platt (1995), dans sa métha-analyse, certains facteurs personnels peuvent influencer la persévérance des toxicomanes tout au long de la démarche de réinsertion. L'histoire professionnelle est un des indicateurs importants à ce sujet. Des attentes irréalistes et des perceptions erronées au regard du marché du travail influencent aussi le parcours des toxicomanes en réinsertion, puis en réintégration socioprofessionnelle. Le manque de formation, d'expériences professionnelles soutenues, de qualifications techniques et d'habiletés interpersonnelles constituent d'autres obstacles à une réinsertion réussie (Schottenfeld et ses collaborateurs, 1992). La sévérité de la toxicomanie (Akerlind, Hörnquist, Elton et Bjurulf, 1990; Deren et Randell, 1990) s'avère un autre facteur important prédisant le succès ou l'échec de la réadaptation et de la réinsertion. Il en est de même

du profil judiciaire qui semble jouer un rôle important lorsqu'il s'agit de comprendre la persévérance dans le traitement. Par exemple, Brewington, Deren, Arella et Randell (dans Platt, 1995) indiquent qu'il existe une relation entre le profil judiciaire de la personne toxicomane et ses difficultés à être abstinentes lors d'un programme de réinsertion professionnelle.

Par ailleurs, les études portant sur les programmes de réinsertion socioprofessionnelle indiquent que trois facteurs environnementaux peuvent influencer l'efficacité de tels programmes (Baker et Cannon, 1988; Deren et Randell, 1990; Newton, Elliott et Meyer, 1988). Il s'agit de l'environnement du milieu de stage comme tel, des ressources qui le composent et de son organisation. Ainsi, un environnement aidant, structuré (libre de tentations de consommation) et propice à l'apprentissage favoriserait une meilleure réinsertion socioprofessionnelle. D'autres auteurs, dont Stude (1990), ajoutent que l'intervenant, ou le moniteur, est un acteur important en milieu de réinsertion sociale. En effet, si ce dernier adopte des attitudes et des comportements conformes à la philosophie proposée, les chances d'atteindre les objectifs visés par le programme en sont améliorées. Toutefois, Deren et Randell (1990) ont noté le manque d'entraînement ou d'encadrement offert à ce personnel œuvrant auprès de personnes toxicomanes à cette phase de l'intervention thérapeutique.

Cet article présente les résultats de l'évaluation d'un programme de réinsertion socioprofessionnelle destiné aux toxicomanes du Pavillon Saint-François d'Assise à Québec. Ce service fait maintenant partie du Centre de réadaptation Ubald-Villeneuve. Le service de réinsertion sociale que nous analysons consiste en un stage dans un atelier de reliure. Avant de s'inscrire à ce stage, la personne a d'abord franchi les stades de désintoxication (atteinte d'une certaine autonomie au niveau de la consommation), puis de réadaptation (atteinte d'une certaine fonctionnalité sur les plans personnel et social). Il s'agit d'un processus de réhabilitation devant conduire ultimement la personne à une réintégration sociale et professionnelle.

En fonction de la philosophie d'intervention et des objectifs que cherche à atteindre le programme de réinsertion socioprofessionnelle, certaines questions de recherche ont été posées afin de déterminer les facteurs pouvant influencer la persévérance et l'atteinte des objectifs chez des personnes inscrites dans un stage de réinsertion sociale. À cette fin, nous préconisons une démarche d'analyse en trois étapes, soit :

1. vérifier si certains facteurs dont: (a) la psychopathologie, (b) la sévérité de la consommation d'alcool ou de drogue, (c) les expériences de travail et (d) le profil judiciaire peuvent avoir une influence sur l'adhésion au stage de réinsertion et sur la persévérance dans ce stage;
2. vérifier si l'atteinte des objectifs du stage, soit une amélioration sur les plans de la consommation, des agirs délictueux et des habiletés professionnelles, ainsi que de l'estime de soi, du soutien social et de l'obtention d'un travail, diffère suivant que la personne a persévéré jusqu'à la fin du stage;
3. évaluer les attitudes, les perceptions et les comportements des stagiaires au regard du milieu de stage, puis les comparer avec ceux des moniteurs.

## MÉTHODE

*Participants et démarche de recherche*

Les stagiaires potentiels ont été sélectionnés selon certains critères généraux : hommes et femmes toxicomanes (suivant les critères du DSM IV) âgés de plus de 18 ans, ayant perdu leur emploi, présentant des difficultés de réintégration sociale et professionnelle, mais désireux de poursuivre leur processus de réhabilitation par le travail. Au moment de la première cueillette des informations, 40 personnes ont été jugées éligibles à participer au programme de réinsertion sociale. Par contre, l'une de celles-ci a refusé de participer à la recherche.

L'étude a été effectuée à l'aide d'un devis quasi expérimental à séries temporelles. Les données ont été recueillies auprès des 39 participants en quatre temps distincts, soit au début du stage, au milieu (trois mois après le début) et à la fin du stage (six mois après le début), puis six mois après la fin du stage. Les variables personnelles, psychologiques et professionnelles y sont évaluées avec le participant en entretien individuel. Les intervenants travaillant dans le service de réinsertion ont aussi été sollicités dans le cadre de cette étude. De plus, nous avons retracé les personnes ayant abandonné le stage et avons tenté de les évaluer sur toute la période à l'étude, soit une année.

Les deux tiers de l'échantillon de 39 personnes à l'étude sont constitués d'hommes (64%). La moitié du groupe (54%) est âgée de 26 à 35 ans; 44% des participants ont indiqué posséder un cours primaire ou secondaire non complété, 38% ont complété leurs études secondaires et 18% ont terminé des études collégiales ou universitaires. Leurs revenus proviennent, pour la moitié d'entre eux, de l'assurance-emploi, du conjoint ou d'autres sources et, pour l'autre moitié, de l'assistance sociale. Aussi, 41% des personnes rencontrées vivent seules et plus du quart (28%) ont déjà participé à un programme de réinsertion sociale. Finalement, de ces 39 personnes rencontrées lors de l'entretien initial, 18 n'ont pas commencé le stage après cette première évaluation, 11 l'ont entrepris sans le compléter et 10 sont allées jusqu'au bout. C'est à partir de ces deux derniers groupes ainsi formés que sera défini notre concept de persévérance.

À l'entrevue initiale, tous les facteurs personnels ont été évalués, et parmi ceux-ci se trouvent les variables psychologiques telles que l'estime de soi et les problèmes psychologiques. L'inventaire de l'estime de soi (IES) est l'une des neuf échelles cliniques de Hudson (1982), laquelle a été traduite et adaptée en français par Boisvert et Comeau (dans Beaudry et Boisvert, 1988). Utilisé à chacun des temps d'évaluation, cet inventaire mesure la représentation que la personne se fait d'elle-même face à elle et face aux autres. Cet instrument comporte 25 items présentés sur une échelle Likert de cinq points. Quant aux qualités métriques de l'instrument, les études indiquent que la consistance interne de cette échelle est très élevée, l'alpha de la forme originale se situant entre 0,91 et 0,95 alors que dans sa traduction, l'instrument n'a pas fait l'objet d'une validation systématique.

La version française de l'*Addiction Severity Index* (ASI) de McLellan et ses collaborateurs (1980), a été validée par Bergeron, Landry, Ishak, Vaugeois et Trépanier

(1992). Elle comporte sept échelles de mesure. De celles-ci, l'échelle psychologique permet de déceler un niveau plus ou moins sévère du profil psychologique de l'individu en discriminant l'état de contamination du symptôme par une substance psychoactive. Seuls les items s'adressant aux symptômes psychologiques ont été retenus aux fins de cette étude.

Toujours au moment de la première évaluation, les aspects relatifs à la consommation au cours des six mois précédant l'évaluation ont été mesurés. Ainsi, nous avons obtenu des informations sur la consommation mensuelle d'alcool et sur la consommation d'autres drogues ou médicaments avec ou sans prescription. La capacité maximale d'abstinence de toutes substances, en nombre de jours, peut ainsi être estimée (Boivin, Fortin, Richard, Hardy et Brisebois, 1997). Les données concernant la consommation du participant sont aussi évaluées à chacun des autres temps de l'expérimentation.

En ce qui a trait aux sphères professionnelle et scolaire, elles ont été évaluées de différentes manières. D'abord, une analyse détaillée des divers stages de réinsertion professionnelle effectués dans le passé par les toxicomanes a été faite lors de cette évaluation. Ensuite, sans obtenir un portrait précis de tous les emplois antérieurs occupés par les toxicomanes avant le début de leur démarche de réinsertion professionnelle, nous avons tenté de cerner, sous forme de questions ouvertes, les motifs ayant entraîné l'abandon ou le congédiement de ces emplois. Enfin, diverses questions ont été ajoutées afin de déterminer la trajectoire scolaire des participants ainsi que leur motivation à un retour éventuel aux études.

Le dernier des facteurs personnels évalués lors de cette entrevue initiale est l'aspect judiciaire du participant. Le questionnaire utilisé est l'échelle de la situation légale de l'Indice de gravité d'une toxicomanie (IGT) (McLellan *et al.*, 1980, lui aussi traduit et validé par Bergeron et ses collaborateurs, 1992). Seuls les items concernant les délits ont été retenus aux fins de cette étude.

Quant à la sphère professionnelle, elle est mesurée de deux manières. En premier lieu, la version française du *Work Environment Scale* de Moos et Insel (1986) a été utilisée auprès des stagiaires et des moniteurs afin d'établir leur perception des différentes composantes de l'environnement du milieu de travail. L'instrument comporte 90 items vrai-faux et permet d'évaluer dix caractéristiques relatives au travail, qui sont regroupées sous trois dimensions : le plan relationnel, la croissance personnelle et le maintien ou le changement de système. De plus, ce questionnaire présente, dans sa version anglaise, des qualités métriques satisfaisantes et dispose de normes permettant la conversion des scores bruts en scores *t* et la comparaison à un échantillon représentatif de travailleurs. La consistance interne de chacune des dimensions est adéquate variant de 0,69 à 0,84 dans sa forme originale, alors que les corrélations test-retest après un mois indiquent des résultats entre 0,69 et 0,83 pour les dix caractéristiques (Moos et Insel, 1986). Dans le processus de traduction, l'instrument n'a pas fait l'objet d'une validation systématique.

Toujours en ce qui concerne la sphère professionnelle, le *Third Party Assessment of Work Capabilities* de McPhee (1988) a été utilisé aux troisième et quatrième

temps de l'analyse. Il s'agit d'une procédure standardisée initialement développée par Griffiths (1973) servant à mesurer la conduite de l'individu dans son milieu de stage. L'instrument contient 25 items subdivisés en cinq catégories (la compétence à l'emploi, la réponse à l'autorité, les relations sociales, l'enthousiasme et la motivation au travail, ainsi que la confiance et l'initiative), chacune analysée sur une échelle de cinq points. L'instrument présente un indice de corrélation test-retest de 0,75 dans sa forme originale, alors que des études de validité prédictive et d'analyse factorielle ont aussi été effectuées (Griffiths, 1973). Il s'agit d'une traduction effectuée d'abord à double aveugle (traduction en français et retraduction en anglais), et qui est ensuite confrontée, selon le cas, à une analyse (par la chercheuse et un clinicien expérimenté) des items qui diffèrent d'une version à l'autre.

### *Procédure et analyse des données.*

Afin d'extraire le maximum d'informations des données recueillies et de favoriser une représentation aussi fidèle que possible de la réalité du milieu de la toxicomanie, nous avons opté pour une stratégie hybride de recherche, utilisant à la fois le modèle quantitatif basé sur l'analyse statistique et le modèle qualitatif basé sur l'analyse de contenu. Les résultats présentés dans cette étude concernent donc les données entourant le stage, la description des caractéristiques des trois groupes analysés ainsi que certaines données qualitatives se rapportant aux expériences de vie des sujets.

En ce qui concerne la procédure statistique employée afin d'étudier les effets du programme de réinsertion, une certaine prudence a guidé notre démarche. Il aurait été préférable de réaliser des analyses multivariées afin de diminuer le risque d'erreur de type I. Toutefois, nous avons opté pour des analyses univariées, soit le test  $t$  et le chi-carré, compte tenu de la taille restreinte de l'échantillon ( $n = 39$ ).

Quant à l'analyse qualitative, elle s'est inspirée des propositions de Bardin (1991) portant sur l'analyse du contenu des communications de divers ordres, notamment d'entretiens cliniques ou d'échanges interpersonnels. Les étapes qui ont été franchies dans le cadre de cette étude sont les suivantes : 1) transcription en énoncés du matériel recueilli (codage), 2) classification des énoncés standardisés et 3) transformation des énoncés standardisés en énoncés thématiques (interprétation).

## RÉSULTATS

La comparaison des données sociodémographiques en fonction des trois groupes n'indique aucune différence significative que ce soit sur les plans de l'âge, du genre ou de la situation relationnelle. On peut donc penser dès à présent que s'il y a différence d'impact après le stage, celle-ci ne peut être attribuée à l'influence de ces variables sociodémographiques.

En ce qui regarde la situation psychologique (voir tableau 1), certaines tendances différentielles entre les trois groupes ressortent de l'analyse ( $p$  entre 0,05 et

0,10). Ainsi, bien que la proportion de personnes déclarant avoir souffert d'anxiété ou de tension grave avant de commencer le stage est plus élevée chez ceux et celles qui ont complété le stage (80%), ces individus ont vécu en moins grand nombre des problèmes psychologiques importants. En effet, les personnes qui n'ont pas complété le stage déclaraient plus de difficulté à réprimer un comportement violent (56%), plus de tentatives de suicide (56%), plus de symptômes d'une dépression grave (56%) et plus de traitements antérieurs pour des problèmes psychologiques sans lien avec la consommation (4,8%).

Par ailleurs, certaines différences significatives entre les groupes en matière de consommation ont émergé de l'analyse. Ceux et celles qui ont complété le stage de réinsertion avaient une meilleure capacité d'abstinence avant d'amorcer le stage. C'est en même temps dans ce groupe où l'on retrouve le moins de polyconsommateurs. La plus forte proportion de consommateurs de cocaïne se retrouve dans le groupe qui n'a pas amorcé le stage. Il semble donc ressortir de cette analyse que plus les personnes sont capables de s'abstenir de toutes substances, meilleures sont leurs chances de persévérer en stage.

On peut également constater certaines divergences entre les groupes quant à leur histoire professionnelle et scolaire. Ainsi, dans le groupe ayant complété le stage, les personnes sont plus nombreuses que dans les autres groupes à avoir quitté un emploi à la suite de problèmes liés à la situation de travail tels que les conflits ou le stress. Il en est de même de leur histoire scolaire où l'on constate que près de la moitié ont abandonné leurs études à cause de problèmes personnels liés à la gestion du stress, à la vie amoureuse ou à des troubles comportementaux. Par ailleurs, les personnes du groupe n'ayant pas complété le stage ont perdu leur emploi précédent principalement en raison d'un congédiement; elles ont aussi une histoire scolaire ponctuée d'échecs et d'abandons. Il importe ici de souligner que parmi les 11 personnes de ce groupe, 8 ont été congédiées du stage pour cause de consommation, d'absentéisme ou de retards répétés, alors que dans deux autres cas, il s'agit de départs volontaires pour cause de rechute ou de conflit avec un moniteur. Quant aux personnes du groupe n'ayant pas amorcé le stage, elles ont démissionné de leurs emplois antérieurs plus souvent que les autres. Leur histoire scolaire est également marquée par l'abandon, l'instabilité, le manque d'intérêt et une motivation pécuniaire; cette justification correspond d'ailleurs au motif donné par certains toxicomanes pour refuser d'entrer en stage, alléguant que la rémunération de l'atelier de reliure n'était pas plus avantageuse que celle de l'aide sociale. Il semble ressortir de cette analyse un constat selon lequel l'expérience antérieure de vie influence fortement la démarche actuelle de réinsertion socioprofessionnelle pour la grande majorité des participants au stage. Enfin, les trois groupes se distinguent de façon significative quant à la participation antérieure à un programme de réinsertion. En fait, les personnes ayant complété leur stage sont plus nombreuses (50%) à avoir participé à un tel programme de réinsertion sociale par le travail.

D'autres différences significatives sont observées entre les groupes, notamment au regard de la situation légale. Ainsi, les personnes n'ayant pas complété le stage

TABLEAU 1

*Caractéristiques présentées par chacun des groupes à la première évaluation*

Caractéristiques	Stage	Stage	Aucun
	Compleet <i>n</i> = 10 % ( <i>n</i> )	InCompleet <i>n</i> = 11 % ( <i>n</i> )	Stage <i>n</i> = 18 % ( <i>n</i> )
<b>A. Situation psychologique</b>			
anxiété ou tension grave <sup>b</sup>	80 (8)	67 (6)	50 (9)
difficulté à réprimer un comportement violent <sup>b</sup>	10 (1)	56 (5)	28 (5)
tentatives de suicide <sup>b</sup>	30 (3)	56 (5)	44 (8)
symptômes de dépression grave <sup>b</sup>	30 (3)	56 (5)	39 (7)
nombre moyen de traitements antérieurs <sup>b</sup>	1,9	4,8	0,7
<b>B. Variables liées à la consommation</b>			
1. Durée maximale d'abstinence : <sup>a</sup>			
quatre mois et plus	90 (9)	46 (5)	39 (7)
entre deux et trois mois	0 (0)	36 (4)	39 (7)
moins de deux mois	10 (1)	18 (2)	22 (4)
2. Type de consommateur			
polyconsommateur (plusieurs substances) <sup>b</sup>	20 (2)	64 (7)	56 (10)
consommateur de cocaïne <sup>a</sup>	0 (0)	9 (1)	39 (7)
<b>C. Histoire professionnelle et scolaire</b>			
participation antérieure à un programme de réinsertion sociale <sup>a</sup>	50 (5)	9 (1)	28 (5)
<b>D. Situation légale</b>			
actif dans le système judiciaire <sup>a</sup>	10 (1)	67 (6)	22 (4)
gravité des délits <sup>a</sup>	20 (2)	64 (7)	17 (3)
nombre moyen de délits <sup>b</sup>	1,6	2,6	2,2
nombre moyen d'arrestations <sup>b</sup>	2,7	5,1	6,8

*Note:* a = différences statistiquement significatives,  $p < ,05$ ; b = tendances différentielles,  $,05 < p < ,10$

sont plus actives dans le système judiciaire (67%) et déclarent un plus grand nombre de délits (64%). Enfin, les stagiaires ayant complété leur séjour sont ceux déclarant un nombre plus faible de délits et d'arrestations.

Qu'en est-il de l'atteinte des objectifs en fonction de la persévérance? L'objectif ultime du programme de réinsertion socioprofessionnelle est de permettre aux personnes toxicomanes de se trouver un emploi au sortir du stage ou de retourner

aux études. Sur ce point, le service de réinsertion ne semble pas avoir atteint son but puisqu'il n'existe aucune différence significative entre les deux groupes à ce chapitre. De plus, sur les 17 personnes évaluées, 8 (47%) n'ont fait aucune démarche à la suite du stage, que ce soit pour se trouver un emploi ou pour reprendre les études. Chez les individus qui ont fait des démarches, près de la moitié n'ont obtenu aucun résultat, les autres sont actuellement en emploi (18%, soit 3 sur 17) ou sont en attente d'un emploi éventuel.

Lorsque l'on compare les groupes en ce qui concerne l'estime de soi, on remarque que les gens ayant complété le stage avaient une meilleure estime d'eux-mêmes avant le début du stage comparativement à ceux qui ne l'ont pas complété. Trois mois après le début du stage, les deux groupes atteignaient des scores à peu près identiques. Nous constatons donc qu'il n'existe presque plus de différences entre les groupes à cette période malgré le fait que les non-persévérants montraient, au départ, des différences importantes avec le premier groupe.

La capacité de s'abstenir de toute substance est une autre dimension qui a évolué en cours de stage. Tant dans le groupe des persévérants que dans celui des non-persévérants, des gains ont été faits dans leur capacité de maintenir l'abstinence. Les premiers, les persévérants, ont été capables dans une proportion de 80% de s'abstenir de toute substance pendant les trois premiers mois du stage. Les seconds, les non-persévérants, ont pour leur part atteint cet état dans une proportion de 36%; leur consommation débute peu de temps avant le quatrième mois de stage. Il est à noter qu'aucun membre de ce groupe n'était abstinent d'alcool et de drogues au cours des six mois précédant l'entrée en stage et que près des deux tiers des persévérants présentaient cette particularité. Il y aurait donc eu pour les non-persévérants une amélioration de l'abstinence durant la période où ils étaient en stage.

Par ailleurs, le fait d'adhérer au stage, et d'y demeurer pendant au moins trois mois, semble avoir aussi un effet sur le profil judiciaire des participants puisque aucun d'entre eux n'a commis de délit pendant son passage à l'atelier de reliure : cette situation a même perduré pendant toute la période d'évaluation, soit un an. Fait à noter, plus de la moitié de ceux qui ont abandonné le stage (6 sur 11) étaient actifs dans le système judiciaire avant le stage. En somme, le fait d'adhérer au stage et d'y persévérer pendant une période minimale de trois mois semble produire, pour les participants, des effets favorables sur l'estime de soi, la capacité d'abstinence et sur les agirs délictueux. Persévérer au-delà de cette période favorise toutefois le maintien de certains acquis puisque ce n'est que dans ce groupe que l'on observe une persistance des gains sur le plan de l'abstinence et de l'estime de soi.

Enfin, on remarque dans l'ensemble que les non-persévérants sont en majorité des consommateurs de plusieurs substances. On observe aussi qu'ils ont vécu une dépression grave, et qu'ils ont davantage un profil de nature antisociale. Ces caractéristiques sont associées à un pronostic défavorable selon certains auteurs (Boivin et al., 1997; Brochu, 1995; Hubbart, Marsden, Cavanaugh, Rachal et Ginzburg, 1988). On peut également constater que les persévérants attribuent davantage leurs difficultés à des causes internes (ex. : gestion de conflits et de

stress) alors que les non-persévérants sont plus enclins à attribuer ces difficultés à des facteurs externes (ex. : échecs et congédiements).

À partir des résultats obtenus lors de l'entretien de mi-stage (à trois mois) nous avons évalué la perception des stagiaires et des moniteurs. À cause du nombre trop restreint de stagiaires dans chaque groupe, les comparaisons seront strictement basées sur la description des scores moyens obtenus par chaque groupe et sur les données qualitatives.

L'analyse des résultats indique que les personnes qui ont complété le stage ont une perception plus positive de leur milieu de stage que celles qui ne l'ont pas complété. Elles sont plus satisfaites de la supervision qu'elles reçoivent, sentent plus de cohésion et d'engagement chez leurs pairs. Bref, elles perçoivent de manière plus positive la dimension relationnelle du milieu de travail que celles qui n'ont pas complété le stage. Par contre, les deux groupes de stagiaires s'entendent pour déplorer certains aspects du programme comme le manque d'encouragement à prendre des initiatives, la trop grande insistance sur les règles ainsi que l'inconfort ressenti dans le lieu physique de travail. Les résultats sont d'ailleurs corroborés par l'examen des données qualitatives recueillies auprès des stagiaires. En effet, plus des deux tiers des stagiaires (persévérants et non persévérants) demeurent critiques face à certains aspects du stage comme le fait de ne pas être suffisamment compris par les moniteurs, une certaine rigidité dans l'organisation et l'exécution des tâches reliées au travail, la menace constante de congédiement du stage en cas de consommation de substances et le faible soutien accordé à diverses tentatives d'autonomie. Toutefois, malgré les récriminations, certaines personnes adhèrent aux règles du milieu et y trouvent quand même leur compte en poursuivant leur engagement dans le stage alors que d'autres transgressent les règles, se disent moins bien comprises et encadrées, justifiant par ces conduites et ces attitudes leurs difficultés d'intégration.

À l'instar des personnes qui ont persévéré, les moniteurs ont une vision positive du milieu de stage. Ils soulignent que ce milieu leur permet de fournir un soutien adéquat aux stagiaires, en plus d'encourager le développement de leur autonomie et de favoriser l'exercice d'un certain contrôle sur le milieu. À cet égard, les perceptions des moniteurs diffèrent de celles des stagiaires. Enfin, tout comme les persévérants et les non-persévérants, les moniteurs considèrent que le confort physique du milieu laisse à désirer.

Toujours au regard du milieu de réinsertion, il appert que la relation moniteur-stagiaire a aussi une influence sur le processus de réinsertion. Les résultats montrent en effet que les personnes qui persèverent et qui fonctionnent le mieux en stage sont celles qui, d'une part, démontrent une meilleure compréhension et un plus grand respect des règles du service, notamment l'abstinence, et, d'autre part, qui sont perçues de façon plus positive par les moniteurs. À l'inverse, les individus qui ont abandonné ou ont été congédiés transgressent les règles beaucoup plus fréquemment que les autres et semblent moins bien comprendre les diverses modalités de la tâche. Ils sont également perçus moins positivement par les moniteurs dans leur capacité à accomplir la tâche.

La dernière évaluation effectuée sur le plan professionnel consiste à coter les stagiaires sur les 25 questions se rapportant aux conduites de la personne dans son milieu de travail actuel (*Third Party Assessment of Work Capabilities*). Le score obtenu par le groupe ayant effectué le stage au complet est de 62 tandis qu'il est de 44 pour le groupe ne l'ayant pas complété. Ainsi, un score de 54 étant un minimum acceptable pour admettre que la personne satisfait aux exigences minimales, on peut donc dire que les moniteurs considèrent les stagiaires n'ayant pas poursuivi leur formation comme étant moins bien outillés pour faire face aux exigences du travail.

#### DISCUSSION

L'analyse des données de cette étude permet d'établir quelques constats sur les liens entre certains facteurs—par exemple, la sévérité de la consommation d'alcool ou de drogue—, la persévérance des personnes toxicomanes au sein du stage de réinsertion et les perceptions des stagiaires et des moniteurs quant à la pertinence des objectifs du stage de réinsertion professionnelle. Il importe toutefois de rappeler qu'en raison de la taille restreinte de l'échantillon, nous demeurons prudents quant à la capacité de généralisation des résultats d'analyse. Ces résultats ont toutefois une valeur d'exemplarité.

Ce qui frappe tout d'abord dans les résultats, c'est de constater à quel point la trajectoire de vie des personnes toxicomanes conditionne leur expérience de stage. En fait, les personnes qui ont complété le stage de réinsertion avaient, avant de s'y engager, une meilleure capacité d'abstinence que celles qui n'ont pas complété le stage. Par ailleurs, c'est dans le groupe des personnes qui n'ont pas commencé le stage que l'on observe la plus faible capacité d'abstinence. Le profil judiciaire permet quant à lui de départager les groupes à l'étude au regard de leurs expériences passées. Ainsi, les personnes n'ayant pas terminé le stage ont été plus actives dans le système judiciaire et ont déclaré plus de délits que celles qui ont réussi le stage. Le profil psychologique indique aussi de son côté des écarts entre les groupes puisque la proportion des personnes ayant déclaré plus de traitements antérieurs pour des problèmes psychologiques se retrouvent dans le groupe des non persévérants. Des symptômes de dépression grave, de tentatives de suicide et de difficultés à réprimer un comportement violent sont observés également en plus grand nombre dans ce groupe. Si ces symptômes semblent propices à la non complétion du stage, il en est tout autrement des symptômes liés à l'anxiété ou à la tension grave, qui semblent eux plus favorables à la poursuite en stage.

Enfin, l'histoire professionnelle et scolaire des participants permet de les départager en fonction de la persévérance dans le stage. Ainsi, dans le groupe ayant complété le stage, les personnes sont plus nombreuses que dans les autres groupes à avoir quitté un emploi à la suite de problèmes liés à la situation de travail, tels que les conflits ou le stress. Il en est de même de leur histoire scolaire où l'on constate que près de la moitié ont abandonné leurs études à cause de difficultés personnelles liées à la gestion du stress, à la vie amoureuse ou à des troubles

comportementaux. Par ailleurs, les personnes faisant partie du groupe n'ayant pas complété le stage ont perdu leurs emplois précédents principalement en raison d'un congédiement; elles ont aussi une histoire scolaire ponctuée d'échecs et d'abandons. Quant aux personnes du groupe n'ayant pas amorcé le stage, elles ont démissionné de leurs emplois antérieurs plus souvent que les autres. Les motifs énoncés par ces dernières pour expliquer leur décrochage scolaire ont trait à l'instabilité, au manque d'intérêt et à des motivations pécuniaires. Les motifs refont surface chez un grand nombre de ces toxicomanes qui refusent de participer au stage : ceux-ci mentionnent, en effet, que la rémunération de l'atelier de reliure n'est pas plus avantageuse que celle de l'aide sociale, ce qui les incite à ne pas s'engager. *Il semble donc se dégager de cette analyse un constat selon lequel l'expérience antérieure de vie influence fortement la démarche actuelle de réinsertion sociale pour la plus grande majorité des participants au stage.* Il conviendrait de fouiller plus à fond ce lien qui semble s'établir entre les expériences de vie passées et la motivation à participer à un stage d'abord, la persévérance en cours de stage ensuite, et l'atteinte des objectifs du stage enfin. La valeur prédictive d'un tel lien pourrait s'avérer un outil précieux permettant d'ajuster les contraintes liées au stage en fonction des besoins des personnes toxicomanes.

Nous voulions savoir ensuite si la persévérance en cours de stage pouvait avoir une influence sur l'atteinte des objectifs du stage de réinsertion socioprofessionnelle. En fait, la majorité des stagiaires qui ne donnent pas suite à une première demande d'adhésion au service de réinsertion professionnelle indiquent que le stage ne les intéresse pas. Cette constatation exigerait-elle que l'on prenne en considération le degré de motivation des personnes toxicomanes avant leur entrée en stage ? Ce refus d'adhérer au stage remettrait-il également en question la nature du service offert et le sens que l'individu accorde à une telle démarche ? À cet effet, plusieurs auteurs soulignent que la motivation est une disposition qui évolue dans le temps et qu'elle peut être utilisée par les intervenants afin d'atteindre les objectifs visés (Bergeron, Landry, Brochu et Cournoyer, 1997; Prochaska, Diclemente et Norcross, 1992). D'autres, tel Drolet (1995), stipulent que pour arriver à mieux comprendre la situation d'une personne en insertion en vue de la mobiliser dans une direction donnée, il importe d'abord de postuler que cette situation a un sens pour cette personne et de considérer ensuite celle-ci comme un agent actif qui donne une signification et une direction à sa démarche (dans ce cas-ci, en n'adhérant pas au stage).

Sachant que les participants au stage ont fait des gains sur plusieurs plans (consommation, estime de soi, habiletés au travail, activités délictueuses), il est dès lors à se demander comment utiliser ces dispositions de sens et de motivation vers une évolution dans le cadre d'un programme de réinsertion socioprofessionnelle. En premier lieu, même si les objectifs finaux du stage ne sont pas atteints par certaines personnes, il semble bien que le simple fait de participer aux activités du stage permet à ces dernières de se réapproprier un certain pouvoir sur leur vie, notamment une meilleure estime de soi. Serait-il plausible de penser que ces acquis, aussi minimes soient-ils, puissent servir de base pour augmenter le degré

de motivation des participants au stage ? En second lieu, il serait souhaitable de s'interroger sur la pertinence de congédier les stagiaires en raison d'une rechute, en tentant de comprendre le sens de cette conduite. Si l'on accepte l'idée que malgré ces accidents de parcours des améliorations sont toujours possibles, il faudrait dans cet esprit considérer la rechute comme un événement qui nécessite une intervention plutôt qu'une exclusion du programme, en s'inspirant de programmes de prévention de la rechute développés par Annis et Davis (1989), et expérimentés auprès de personnes toxicomanes (Brown, 1997) et de leur entourage (Boivin et Violette, 1994). En troisième lieu, il pourrait être envisagé de reconsidérer certaines dispositions du stage, en offrant par exemple des bonus financiers, ou autres mesures, au fur et à mesure que la personne progresse en stage. Ces mesures pourraient-elles fournir à elles seules des incitations à l'engagement, particulièrement chez ceux pour qui ce type de motivation pourrait avoir un sens ? Dans un cas comme dans l'autre, la réponse se trouve probablement à la frontière du personnel et de l'environnement (ici le milieu de stage), chez un individu en quête de sens dans sa vie personnelle et professionnelle.

Nous voulions enfin savoir si les perceptions, les attitudes et les comportements des stagiaires au regard du stage différaient de ceux des moniteurs et si la perception du fonctionnement du stage différait également selon que le stagiaire avait persévéré ou non dans le stage. Les données nous ont permis de constater tout d'abord que la persévérance en cours de stage et, plus loin, l'atteinte des objectifs du stage favorisaient chez les stagiaires le développement de perceptions et d'attitudes positives vis-à-vis du milieu de stage, ou est-ce l'inverse ? De fait, ces perceptions et ces attitudes plus positives chez les stagiaires appellent chez les moniteurs une perception plus positive des stagiaires. Il y a donc ici un effet d'entraînement à la hausse des perceptions positives des uns envers les autres, mouvement qui pourrait être stimulé davantage en sensibilisant les moniteurs à l'importance de ces attitudes positives favorables à la persévérance et au rendement. Une étude effectuée par Ford, Quinones, Segó, et Speer (1992), auprès de 22 adultes, âgés de 18 à 35 ans, a d'ailleurs démontré qu'une attitude positive à l'égard de personnes en insertion d'emploi est significativement corrélée à un meilleur rendement au travail. Ces perceptions positives du superviseur, conjuguées à un bon soutien du groupe et à des attentes adéquates d'efficacité dans l'exécution d'une tâche de la part de l'individu, font en sorte que ce dernier fournit un meilleur rendement, tout en se percevant plus positivement. Mais comment arriver à ces fins dans le cadre de ce stage ?

Cela impliquerait en premier lieu que certains irritants du milieu de stage soient éliminés. En effet, un des facteurs jouant sur les résultats du stage est le double objectif poursuivi par l'atelier de reliure. En fait, bien que l'atelier soit un moyen de réinsertion sociale, il demeure tout de même une entreprise de production qui doit s'autofinancer. Cette situation semble avoir pour effet de situer les moniteurs et les stagiaires dans une position inconfortable face au programme proposé : ils affirment de part et d'autre que la logique économique du service prédomine trop souvent sur les visées éducatives de la réinsertion. Ce

constat soulève la question des valeurs à privilégier dans un stage de réinsertion socioprofessionnelle. Il importe, à cet égard, de rappeler que l'objectif principal de la réinsertion sociale doit s'appuyer avant tout sur une philosophie éducative d'intervention qui vise à fournir à l'individu une aide vers l'acquisition d'une meilleure actualisation de son autonomie. Cela suppose aussi, en second lieu, d'offrir à la personne en démarche de réinsertion des services de counseling adéquats sur les plans personnel et professionnel. Comme le souligne à juste titre Revuz (1994), il est souvent nécessaire de dénouer une après l'autre les difficultés d'ordre personnel et professionnel qu'a vécues l'individu, difficultés qui affectent notamment ses rapports avec les autres et qui limitent sa capacité de réinsertion (en termes d'engagement et de persévérance). En somme, qu'il s'agisse d'actions à privilégier auprès des stagiaires et des moniteurs ou encore d'actions à entreprendre pour améliorer la culture organisationnelle du stage, il demeure fondamental de privilégier les valeurs qui sous-tendent le stage de manière à faire émerger une meilleure cohésion entre les membres (Chantoin, 1990; Dejours, 1993).

#### CONCLUSION

Il appert qu'une meilleure compréhension de la démarche de réinsertion socioprofessionnelle des personnes toxicomanes (adhésion, persévérance et issue du stage) est possible en adoptant une optique égo-écologique dynamique, qui prend en considération les déterminants reliés à l'individu—telles la motivation au changement et les caractéristiques personnelles—ainsi que les déterminants reliés aux conditions du milieu—telle la relation moniteur-stagiaire. Ces constats nous amènent à soulever quelques questions : quelles sont les valeurs importantes à privilégier à l'intérieur d'un service de réinsertion ? Comment briser le cercle vicieux des échecs répétés d'insertion socioprofessionnelle dans lequel s'enlisent certains toxicomanes ? Si la réinsertion des toxicomanes repose en partie sur la volonté de ces derniers, quel engagement nécessite-t-elle de la part du milieu de réinsertion, voire des acteurs du domaine économique et politique ?

Le fait de persévérer dans le stage n'a pas produit tous les effets escomptés. En matière de réintégration sur le marché du travail, les persévérants n'ont pas démontré un portrait différent de leurs pairs qui ont abandonné le stage. On le constate, il ne suffit pas d'exposer des individus à certaines conditions environnementales pour que leur situation socioprofessionnelle s'améliore pour autant. Les résultats de l'analyse indiquent clairement qu'un questionnement sur les pratiques du programme au regard de la réintégration au marché du travail devrait être amorcé.<sup>1</sup>

Une stratégie gagnante consisterait non seulement à responsabiliser la personne face à sa propre démarche, mais également à lui fournir un éventail de

<sup>1</sup> Depuis le moment où les résultats de cette recherche ont été discutés avec les divers acteurs concernés, des changements importants ont été effectués dans le service de réinsertion socioprofessionnelle à l'étude. On a notamment procédé à la consolidation du volet de réinsertion sociale et au développement d'autres services en rapport avec ce champ d'intervention.

moyens qui facilitent le processus de réinsertion d'abord et de réintégration ensuite. Cette démarche devrait se faire dans le respect du rythme et du potentiel de chacun, suivant des stratégies d'appariement qui tiennent compte à la fois de la gravité de la dépendance par rapport aux substances, de l'existence de problèmes d'ordre personnel ou professionnel et des forces de l'individu. Ajoutons que si diverses voies sont à élaborer pour aider certains toxicomanes à adhérer au service, d'autres actions sont à envisager pour favoriser leur persévérance en milieu de stage. Il faut surtout ne pas perdre de vue que le monde du travail évolue rapidement et que les exigences inhérentes aux emplois sont plus grandes. Quelle est la place des toxicomanes (ou des ex-toxicomanes) dans ce monde du travail ? Quelle est la valeur de leurs compétences socioprofessionnelles de base acquises en milieu de stage ? Dans ce contexte, faudra-t-il penser à un suivi après le stage où tous les partenaires (toxicomanes, intervenants, gestionnaires de programmes, employeurs, organismes gouvernementaux et communautaires, etc.) agissent de concert en vue d'une intégration définitive des toxicomanes dans la sphère socioprofessionnelle ? Il nous apparaît que les réponses à ces questions permettront de mettre en place des pratiques favorisant un renversement de perspective dans les valeurs à privilégier en réinsertion socioprofessionnelle des toxicomanes.

Depuis le moment où les résultats de cette recherche ont été discutés avec les divers acteurs concernés, des changements importants ont été effectués dans le service de réinsertion socioprofessionnelle à l'étude. On a notamment procédé à la consolidation du volet de réinsertion sociale et au développement d'autres services en rapport avec ce champ d'intervention.

### Références

- Akerlind, I., Hörnquist, J. O., Elton, M. et Bjurulf, P. (1990). Overall functioning and criteria of progress in rehabilitation of alcohol abusers : Longitudinal analyses of changes. *Alcoholism : Clinical and Experimental Research*, 14(6), 856-862.
- Annis, H. M. et Davis C. S. (1989). Relapse prevention. Dans Reid K. Hester et William R. Miller (Éds.) *Handbook of alcoholism treatment approaches : Effective alternatives* (p. 170-182). New-York : Pergamon Press.
- Baker, T. B. et Cannon, D. S. (Éds.) (1988). *Assessment and treatment of addictive disorders*. New York : Praeger.
- Bandura, A. (1977). Self-efficacy : Toward a unifying theory of behavioral change. *Psychological Review*, 84(2), 191-215.
- Bardin, L. (1991). *L'analyse de contenu*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Beaudry, M. et Boisvert, J.-M. (1988). *Psychologie du couple : quand la science se met à parler d'amour*. Montréal : Éditions du Méridien.
- Bergeron, J., Landry, M., Brochu, S. et Cournoyer, L.-G. (1997). *Les déterminants de la persévérance des clients dans les traitements de réadaptation pour l'alcoolisme et la toxicomanie : une approche multidimensionnelle*. Montréal : Recherche et intervention sur les substances psychoactives - Québec (RISQ).
- Bergeron, J., Landry, M., Ishak, A., Vaugeois, P. et Trépanier, M. (1992). *Validation d'un instrument d'évaluation de la gravité des problèmes reliés à la consommation de drogues et d'alcool : l'indice de gravité d'une toxicomanie (IGT)*. Rapport présenté au Ministère de la Santé et des Services sociaux, gouvernement du Québec.
- Boivin, M.-D., Fortin, D., Richard, L., Hardy, J. et Brisebois, F. (1997). La récupération en post-réadaptation externe selon les divers profils de toxicomanes. *Science et comportement*, 25(3), 279-298.

- Boivin, M.-D., Leblanc, A., Ouellet, L., Martel, N. et Côté, J. (1998). *Étude d'impact du programme de réinsertion sociale par le travail offert aux personnes toxicomanes du Pavillon Saint-François d'Assise (CHUQ)*. [Rapport de recherche]. Québec: CQRS.
- Boivin, M.-D. et Tondreau, J. (2000). La réinsertion sociale des personnes toxicomanes. Dans P. Brisson (Éd.), *L'usage des drogues et la toxicomanie, vol. III.*, chap. 14 (pp.351-366). Montréal : Gaëtan Morin Éditeur.
- Boivin, M.-D. et Violette, F. (1994). L'alcoolisme : un problème qui concerne la famille entière. Comment s'en protéger ? Quelles sont les avenues d'intervention à privilégier ? *Revue Québécoise de Psychologie (15)*3, 109-134.
- Brewington, V., Deren, S., Arella, L. R. et Randell, J. (1990). Obstacles to vocational rehabilitation : The clients' perspective. *Journal of Applied Rehabilitation Counseling, 21*(2), 27-37.
- Brochu, S. (1995). *Drogues et criminalité : une question complexe*. Montréal : Presses de l'Université de Montréal.
- Brown, T. (1997). La prévention de la rechute. Dans Régie régionale de la santé et des services sociaux de la Montérégie, *Devis décrivant le programme de soutien à la réintégration sociale en toxicomanie* (Document inédit). Longueuil, Québec: Régie régionale de la santé et des services sociaux de la Montérégie.
- Cardu, H. (1998). Engagement et identité : une analyse interculturelle de la représentation identitaire professionnelle du cadre d'entreprise. *L'orientation scolaire et professionnelle, 27*(1), 47-75.
- Chantoin, N. (1990). Pratique des toxicomanes. Dans D. Martin et P. Royer-Rastoll (Éds.), *Représentations sociales et pratiques quotidiennes* (p. 113-125). Paris : L'Harmattan.
- Costalat-Founeau, A.-M. et Martinez, N. (1998). Identité et changement : comparaison de deux situations de réussite d'adolescentes d'origine culturelle différente. *L'orientation scolaire et professionnelle, 27*(1), 23-46.
- Crits-Christoph, P. et Siqueland, L. (1996). Psychosocial treatment for drug abuse : Selected review and recommendations for national health care. *Archives of General Psychiatry, 53*(8), 749-756.
- Dejours, C. (1993). *Travail, usure mentale : essai de psychopathologie du travail*. Paris : Bayard.
- Deren, S. et Randell, J. (1990). The vocational rehabilitation of substance abusers. *Journal of Applied Rehabilitation Counseling, 21*(2), 4-6.
- Drolet, J.-L. (1995). L'insertion professionnelle en tant que relation intentionnelle au monde. *Carrièreologie, été 1995*, 117-140.
- Ford, J. K., Quinones, M. A., Sego, D. J. et Speer, S. J. (1992). Factors affecting the opportunity to perform trained tasks on the job. *Personnel Psychology, 45*(3), 511-527.
- Goldman, M. S. (1983). Cognitive impairment in chronic alcoholics : Some cause for optimism. *American Psychologist, 38*(10), 1045-1054.
- Griffiths, R. D. P. (1973). A standardized assessment of work behavior of psychiatric patients. *British Journal of Psychiatry, 123*(575), 403-408.
- Guyon, L. et Landry, M. (1993). *Analyse descriptive de la population en traitement de Domrémy-Montréal à partir de l'IGT 1991-1992 : résultats généraux*. Montréal : Recherche et intervention sur les substances psychoactives - Québec (RISQ).
- Hubbart, R. L., Marsden, M. E., Cavanaugh, E., Rachal, J. V. et Ginzburg, H. M. (1988). Role of drug-abuse treatment in limiting the spread of AIDS. *Review of Infectious Disease, 10*(2), 377-384.
- Hudson, W. W. (1982). *The clinical measurement package : A field manual*. Homewood, IL : Dorsey Press.
- McLellan, A. T., Luborsky, L., Woody, G. E. et O'Brien, P. (1980). An improved diagnostic evaluation instrument for substance abuse patients : The Addiction Severity Index. *Journal of Nervous and Mental Disease, 168*(1), 26-33.
- McPhee, S. D. (1988). A Third Party Assessment of Work Capabilities. *Military Medicine, 154*(2), 76-80.

- Moos, R. H. et Insel, P. M. (1986). *Work Environment Scale*. Palo Alto, CA : Consulting Psychologists Press.
- Morin, E. M. (1993). *Le sens du travail*. Montréal : École des Hautes Études Commerciales.
- Newton, R. M., Elliott, T. A. et Meyer, A. A. (1988). The role of structured work in alcoholism rehabilitation. *Journal of Rehabilitation*, 54(4), 63-67.
- Platt, J. J. (1995). Vocational rehabilitation of drug abusers. *Psychological Bulletin*, 117(3), 416-433.
- Prochaska, J. O., DiClemente, C. C. et Norcross, J. C. (1992). In search of how people change : Applications to addictive behaviors. *American Psychologist*, 47(9), 1102-1114.
- Revuz, C. (1994). Écouter les chômeurs pour comprendre le rapport au travail ? *Éducation permanente*, 117, 47-67.
- Roessler, R. T. et Schriener, K. F. (1991). Partnerships : The bridge from disability to ability management. *Journal of Rehabilitation*, 57(1), 53-58.
- Schottenfeld, R. S., Pascale, R. et Sokolowski, S. (1992). Matching services to needs : Vocational services for substance abusers. *Journal of Substance Abuse Treatment*, 9(1), 3-8.
- Stude, E. W. (1990). Professionalization of substance abuse counseling. *Journal of Applied Rehabilitation Counseling*, 21(3), 11-15.
- Super, D. E. et Sverko, B. (Éd.) (1995). *Life roles, values, and careers : International findings of the Work Importance Study*. San Francisco : Jossey-Bass.
- Vinokur, A. D., Van Ryn, M., Gramlich, E. M. et Price, R. M. (1991). Long-term follow-up and benefit-cost analysis of the Jobs Program : A preventive intervention for the unemployed. *Journal of Applied Psychology*, 76(2), 213-219.
- Waldow, M., Bönner, K. H., Klink, M. et Suess, H. M. (1987). Importance of vocational and social reintegration for the maintenance of therapy success with alcohol addicts. *International Journal of Rehabilitation Research*, 10(4, Suppl. 5), 233-237.
- Zavalloni, M. et Louis-Guérin, C. (1984). *Identité sociale et conscience : introduction à l'égo-écologie*. Montréal : Presses de l'Université de Montréal.
- Zavalloni, M. et Louis-Guérin, C. (1988). La transdimensionnalité des mots identitaires : explorations égo-écologiques. *Revue Internationale de Psychologie Sociale*, 1(2), 173-187.

### À propos des auteurs

Marie-Denyse Boivin (Ph.D.) est professeure en counseling d'orientation à la Faculté des sciences de l'éducation de l'Université Laval. Elle a œuvré dans le domaine de la toxicomanie de 1983 à 1996.

Aline Leblanc (M.A. Psychologie) est professionnelle de recherche et intervenante en toxicomanie et santé mentale.

Jacques Tondreau (M.A. sociologie) est sociologue du travail et agit comme professionnel de recherche à la Faculté des sciences de l'éducation de l'Université Laval.

Les demandes de tirés à part doivent être adressées à Marie-Denyse Boivin, CRIEVAT, Faculté des sciences de l'éducation, Université Laval, Cité universitaire, Sainte-Foy (Québec), G1K 7P4.